N° 79
Octobre 2010
103, rue de Vaugirard
75006 PARIS
Tél. : 01 45 44 63 26 /
09 64 44 19 19

E-mail : sos.paris@orange.fr
Site : http://sosparis.free.fr

LE BULLETIN D'INFORMATION DE

S.O.S. PARIS

PROTECTION DU PATRIMOINE ET DU CADRE DE VIE

Le numéro :
1,50 €

ISSN 0997 - 3028

Directeur
de la publication :
Olivier de Monicault
Photos : Jan Wyers

Éditorial

La Commission du Vieux Paris est une institution qui a été créée en 1897 pour conseiller la Municipalité en matière de conservation du patrimoine, notamment en donnant des avis consultatifs sur les demandes de permis de démolir. Certains envisagent aujourd'hui d'en modifier l'appellation, considérant que celle-ci ne correspond plus à sa vocation actuelle plus ouverte vers l'avenir ou simplement parce qu'ils jugent le terme de Vieux Paris un peu ringard.

Ce débat m'amène à faire deux réflexions.
Dans nombre de villes le terme de Vieille Ville n'a rien de péjoratif, bien au contraire. Il désigne le plus souvent le cœur ancien de la ville, qui coïncide en général avec le berceau historique de l'agglomération. D'une certaine manière, on peut considérer qu'aujourd'hui dans un monde marqué par une urbanisation accélérée, le terme de Vieux Paris s'applique bien à l'ensemble du Paris intra muros qui est à l'origine de cette nébuleuse urbaine qu'est le Grand Paris.

Par ailleurs, défendre Paris et son patrimoine ne se limite pas à vouloir conserver à tout prix tout ce qui est vieux, ancien, voire vétuste. Il s'agit bien sûr d'abord de préserver tout ce qui présente un intérêt esthétique (avec le côté relatif qu'impliquent les variations de la mode) ou qui offre un intérêt historique (les lieux de mémoire). Mais également de veiller au respect des ensembles et sauvegarder ce qui contribue au charme de Paris, à son atmosphère, à son pittoresque.

Il importe surtout de protéger tout ce qui fait la spécificité de Paris : la cohérence des quartiers des XVIIe et XVIIIe siècles, l'urbanisme haussmannien, les quartiers faubouriens, l'homogénéité des hauteurs, des matériaux, des gabarits… C'est sauvegarder ce qui fait de Paris une ville unique, différente de Rome, de Londres ou de New-York.
A une époque où tant de villes adoptent une architecture commune et standardisée, Paris doit garder sa personnalité.

Olivier de Monicault

Pétition en faveur des Serres d'Auteuil à signer d'urgence sur http://www.petitions24.net/serresdauteuil

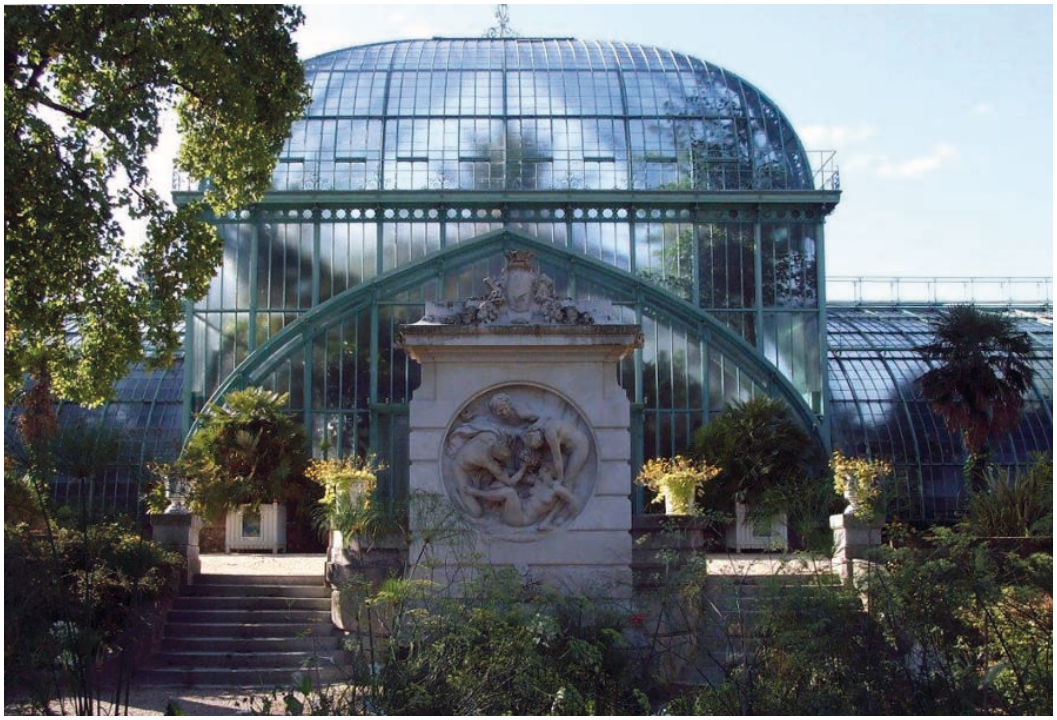

Serres d'Auteuil

Sommaire

- Éditorial p.1
- La vie des arrondissements p.2 à 14
- Le Patrimoine en Questions p.15 à 16
- Billet d'humeur p.17
- Des livres p.18
- Expositions p.19 à 20

NOS ECHECS

Si nos échecs nous fouettent plus que nos succès, nous devons être particulièrement motivés en cette rentrée d'Octobre 2010 où la devise de Guillaume le Taciturne nous paraît plus que jamais d'actualité : « Nul n'est besoin d'espérer pour entreprendre, ni de réussir pour persévérer ».

Le stade Jean Bouin n'existe plus, Roland Garros - que nous espérions voir s'éloigner de la capitale - semble s'y fixer pour des décennies, ce qui implique évidemment son extension au détriment des Serres d'Auteuil ou du Bois de Boulogne. Le remaniement des Halles, qui aurait pu s'effectuer sans défigurer le jardin existant, commence par l'abattage du mail qui faisait le bonheur des riverains et ce n'est qu'un début.
Nous nous sommes battus sans succès pour la conservation du décor intérieur du Louxor, ce cinéma emblématique de l'Art Déco. Peut-être le découvrira-t-on un jour, comme les plafonds peints du Marais, mais dans quel état...

Au cours de ces trois combats menés, les Parisiens avaient manifesté massivement leur opposition aux destructions projetées. Le Tribunal Administratif a jugé bon d'écouter les sirènes du Pouvoir; nous n'en continuerons pas moins à dénoncer ces forfaitures au nom de nos convictions.

Louis Edmond Goupy

Au fil des quartiers

1er ARRONDISSEMENT

ON POUSSE TOUT A LA SAMARITAINE

La Samaritaine, ex grand magasin, créé au début du XXe siècle par les époux Cognac et Jay qui avaient fait appel successivement aux architectes Frantz Jourdain puis Henri Sauvage, a fermé pour cause de non-conformité aux règles de sécurité. Le PLU de Paris prévoit un maintien de la fonction de « grand magasin » et trace des filets de hauteur respectueux de l'histoire des lieux et du patrimoine.

Depuis, le groupe LVMH est devenu actionnaire majoritaire et développe sur le site un projet ambitieux. Il souhaite réaliser une galerie marchande, ce qui reste dans l'esprit du lieu, mais sa surface serait considérablement diminuée pour laisser place à un vaste ensemble de bureaux, un important centre de conférence et un grand hôtel de luxe. Les bâtiments ne sont pas adaptés pour ce programme car la majeure partie des surfaces est aveugle ; il est donc nécessaire de réaliser une grande cour intérieure, faisant perdre une surface utile se chiffrant en dizaines de milliers de mètres carrés. Pour compenser cette perte, LVMH propose de rompre l'harmonie de la rue de Rivoli datant de Napoléon 1er, de raser quelques immeubles construits sous Louis XV et de surélever l'immeuble sur la rue de Rivoli d'une quinzaine de mètres.

La Samaritaine

Passerelle de la Samaritaine rue Baillet

Inacceptable !!! répond la Ville… Et notre Patrimoine ! Et notre Grand Héritage ! Quoique… si dans un petit coin vous nous mettiez une crèche et… pourquoi pas aussi 7 000 m² de logements sociaux, on pourrait peut-être fermer les yeux sur notre petit héritage napoléonien finalement sans importance. Et après tout, si depuis le haut de l'Arc de Triomphe, on voit derrière le Louvre, une grosse boite à chaussures, ce n'est pas si grave.

Evidemment jusqu'à aujourd'hui cette perspective était considérée comme fondamentale et fortement protégée. Si « Monsieur tout le monde » demandait à placer une antenne, il se faisait opposer à juste titre une fin de non recevoir catégorique. Mais pour LVMH, que ne ferait-on pas… Et après tout pour la Municipalité mettre un peu de contemporain rajeunira ce vieux quartier.

SOS Paris n'est pas forcément en accord avec cette vision de la protection du patrimoine. Si nous ne sommes pas, par principe, opposés à une architecture contemporaine, celle-ci doit entrer dans le cadre d'un strict respect d'une réglementation urbaine contraignante et respectueuse du passé et de notre héritage. C'est pourquoi SOS Paris, accompagné des associations « Ensemble rue Baillet » et « Accomplir » a formulé un recours contre la modification du PLU de Paris autorisant la défiguration de notre paysage urbain.

Remi Koltirine

4e ARRONDISSEMENT

RÉNOVATION DE L'HÔTEL DE MAYENNE

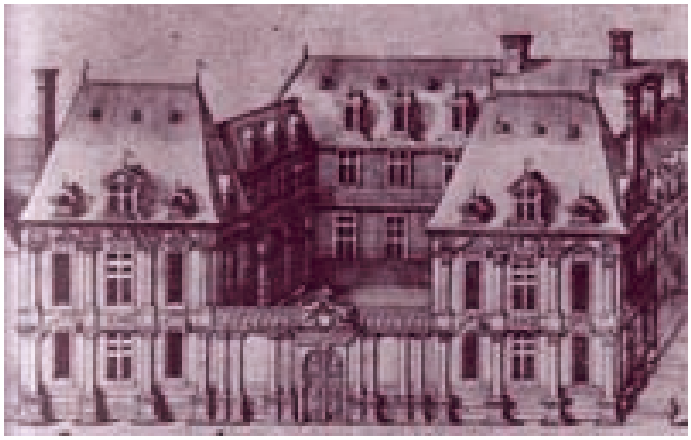

L'Hôtel de Mayenne d'autrefois

La rue Saint-Antoine, où brille de tous ses feux l'Hôtel Sully, siège du Centre des Monuments Nationaux, superbement restauré depuis peu, va connaître un nouvel embellissement : la remise en état de l'Hôtel de Mayenne, dit aussi d'Ormesson, au numéro 17 de la rue.

Construit au début du XVIIe siècle, sans doute sur les plans de Jacques II Androuet du Cerceau, l'Hôtel appartient pendant un siècle et demi à la famille de Lorraine illustrée par le Duc de Mayenne, frère du Duc de Guise et chef de la Ligue, par Henri de Lorraine (dit Cadet à la Perle) et par les Vaudemont. Boffrand, au début du XVIIIe siècle, modernise et embellit l'intérieur de l'Hôtel.

Il est acheté en 1759 par Marie-François d'Ormesson, Contrôleur Général des Finances. L'Hôtel reste dans cette famille jusqu'en 1812. Il est transformé, à cette date, en internat par le libraire Favart qui mutile l'Hôtel en transformant les beaux salons en classes (il ne subsiste que quelques corniches des décorations de Boffrand), le jardin en cours de récréation, en vendant le plomb des toitures, etc.

En 1870, les Frères des Ecoles Chrétiennes y ouvrent une école florissante, qui existe toujours de nos jours. Mais ils dénaturent la façade de l'Hôtel, en faisant construire, en 1880, au-dessus de la voûte d'entrée, un bâtiment qui relie les deux bâtiments d'aile.

L'Hôtel, en dehors des altérations précitées, demeure intact dans son gros œuvre. Se remarquent, notamment, sa superbe cour, l'escalier d'honneur (classé), sa porte d'entrée remarquable par ses vantaux, son heurtoir et ses ferrures, ses deux pavillons en façade aux piliers toscans et ioniques où se marient la pierre et la brique.

Des travaux importants sont conduits actuellement sur les façades sur cour et sur rue et dans la cour elle-même. Les toitures sont refaites en ardoises « Monuments Historiques n°1 » et clous de cuivre. La modification la plus notable est la destruction du bâtiment pastiche construit à la fin du XIXe siècle reliant les deux pavillons sur rue (après maintes tergiversations cf notre bulletin n°77), ce qui va rendre à l'Hôtel de Mayenne l'aspect qu'il avait au XVIIe siècle. La façade une fois rénovée s'apparentera à celle de l'Hôtel de Sully, situé en en face, à une centaine de mètres plus à l'ouest. Ces deux façades seront alors celles que Louis XIV et la Reine Marie-Thérèse, tout juste mariés, avaient pu admirer, lors de leur entrée officielle à Paris par la rue Saint-Antoine, le 26 Août 1660.

Les travaux à l'Hôtel de Mayenne (photo d'Etienne Chautard)

Christian Méric

6e ARRONDISSEMENT

UNE VERRUE DANS LE 6e

A l'angle des rues du Four et des Canettes, un mur aveugle ne cesse de se dégrader : tags, affiches déchirées, inscriptions diverses. On le voit très bien en descendant la rue des Ciseaux. Or le nom de la rue provient du four de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés où les habitants allaient faire cuire leur pain. Sur les vieux plans de Paris, on voit, à l'angle actuel des rues de Rennes et du Four, un petit carré : « Four banal ». L'idée serait donc de faire recouvrir le mur du 3 rue des Canettes et du 25 rue du Four d'une belle

Angle rue du Four - rue des Canettes.

fresque représentant, par exemple, un boulanger en train d'enfourner ses pains, entouré de ses assistants. Nous en avons fait part à Jean-Pierre Lecoq, maire du 6e, qui approuve l'initiative. Mais il s'agit maintenant de trouver un sponsor car il faut payer artiste et matériel.
Nous avons logiquement contacté les grands pâtissiers du quartier.
Malheureusement, les réponses de Pierre Hermé et Poilâne sont négatives. Nous attendons la réponse de Gérard Mulot. Plusieurs murs aveugles ont été ainsi recouverts de fresques, dernièrement celui de la place Saint André des Arts par Catherine Feff. Celui de la rue du Four est une horrible plaie dans notre bel arrondissement.

Guy de Faramond

LE JARDIN DU LUXEMBOURG

Au cours d'une réunion de la Société Historique du VIe arrondissement, nous avons pu entendre une conférence de Madame Brigitte Carmine à qui nous devons la réussite de l'aménagement du Jardin du Luxembourg et dont nous vous reprenons le contenu :
la conférencière nous parle de l'aspect encore rural et champêtre de l'îlot Luxembourg, peu de maisons, des jardins, des vignes, des vergers, des moulins et des petites habitations. Quant au jardin lui-même, hors des murs de l'enceinte de Philippe Auguste, il était délimité au sud par le domaine des Chartreux, au nord par la rue de Vaugirard dont la seule construction importante était l'Hôtel du Luxembourg.

Vient ensuite l'arrivée de Marie de Médicis en avril 1612 et la création de l'entrée principale de son futur palais. Dés 1611 Marie de Médicis retient dans la pure tradition architecturale française son architecte Salomon de La Brosse. Sous l'autorité de la Reine, les grands axes du jardin sont mis en place. La plupart des arbres de la partie est (1612) ont été replantés vers 1676 et ceux de la partie ouest l'ont été en 1695. Enfin l'ornementation des parterres revient à Jacques Boyceau de La Maraudière qui dessine les broderies des buis. Il est le premier à avoir introduit l'idée selon laquelle le dessin des jardins doit être considéré d'un point de vue esthétique et cela avant Le Nôtre.
Pour l'approvisionnement en eau, l'aqueduc d'Arcueil est construit.

Au XVIIIe siècle, les limites du jardin resteront inchangées jusqu'en 1782.
Le bassin central devient octogonal. Les fleurs font leur apparition dans les broderies de buis des parterres.

Au XIXe siècle, après la révolution, le palais et les jardins seront remis en état. L'intervention de l'architecte Chalgrin permettra de redessiner les dits parterres et de créer les demi-lunes actuelles.

Vue du palais d'Orléans (gravure, bibliothèque du Sénat).

Enfin arrivent les gands travaux du préfet Haussmann : création de la rue de Médicis (1862) et de la rue Auguste Comte (1866). La surface du jardin est ramenée à 24 hectares, limites actuelles de notre jardin.

Et de nos jours ? Comment le jardin est-il utilisé par le public ? Les trois pelouses dans la perspective de l'Observatoire sont créées en entre 1963 et 1973.

Les deux buvettes sont agrandies et une aire de jeux pour les petits est aménagée. En ce qui concerne la végétation, Madame Brigitte Carmine nous donne des chiffres précis : 1000 arbres fruitiers (320 variétés de pommes, 210 de poires). Mais il nous faut parler des atteintes portées à notre jardin : disparition des ormes par la graphiose de 1960-1970.

La tempête de décembre 1999 a été sévère. Parce que nous ne nous départissons pas de notre optimisme habituel, nous citerons une fois de plus Madame Brigitte Carmine : « En remplacement des arbres détruits par une multitude d'espèces très variées, le jardin est rajeuni tout en conservant son âme. »

Une amoureuse du Luxembourg,
Geneviève Paultre

Le Jardin du Luxembourg (Photo Dominique Paultre).

7e ARRONDISSEMENT

Les berges de la Seine

AMENAGEMENT DES BERGES DE LA SEINE

Rappelons en avant-propos que SOS Paris a été créé en opposition aux autoroutes longeant la Seine, mises en œuvre par le Président Pompidou. La réappropriation de notre fleuve apparaît donc comme allant dans le sens même des revendications originelles de notre association. Pourtant, l'examen du projet proposé nous laisse perplexes. Il paraît en effet d'une grande pauvreté de propositions et nous laisse totalement sur notre faim. On aurait espéré une politique plus énergique envers la circulation automobile, un véritable projet urbain de reconquête pluridisciplinaire et un retour de la nature.

Réduire la circulation automobile

Pompidou avait souhaité une autoroute urbaine et il avait partiellement réussi, partiellement car certains tronçons ne furent pas achevés. Néanmoins, cette voie reste le moyen le plus rapide et le plus agréable pour traverser Paris d'Est en Ouest. Les voies sur berges, hautes et basses, sont empruntées par les Parisiens, mais aussi et peut-être surtout par des automobilistes ne faisant qu'entrer d'un côté pour sortir de l'autre. Or, plusieurs rocades ont depuis été construites pour éviter cette traversée de Paris, et les Parisiens ont contribué au financement de ces contournements. Malgré cela, ceux-ci doivent quotidiennement supporter un flux de véhicules traversants insoutenable. Il ne nous appartient pas ici de parler d'un péage, mais simplement d'organiser la circulation pour que les voies sur berges ne soient plus attractives. C'est-à-dire sur l'ensemble du tracé, il est nécessaire de ralentir la circulation. Cela est particulièrement vrai aux entrées Est et Ouest : il faut absolument décourager les automobilistes d'emprunter cet axe. Il sera alors possible d'envisager une réappropriation des berges sur l'ensemble du tracé et pas seulement sur une très faible distance.

Introduire de la mixité d'activités

La ville est faite de mixité, mixité sociale et mixité d'activités. Les berges d'un fleuve ou d'une rivière ont toujours été riches de cette mixité, souvent plus développée même ici qu'ailleurs ; les activités liées au transport, port, quai de déchargement, stockage, etc. y côtoyaient les activités nécessitant beaucoup d'eau telles que tannerie, buanderie, etc. et au milieu de cette activité débordante, erraient des personnes en recherche de travail ou de simples flâneurs. Toutes les expériences faites pour séparer les activités en individualisant les quartiers, basées sur les théories de quelques universitaires cartésiens, se sont soldées par des échecs dont nous payons aujourd'hui les conséquences. Or le projet qui nous est proposé ici tente d'ériger un mur entre une ville active et un espace uniquement destiné au loisir. Certes, les passages cloutés permettront de traverser le flot d'automobiles mais seront sans effet pour amener de l'activité vers la Seine.

Les aménagements proposés ici, en étant mono-orientés sur le loisir et la détente (même si une touche culturelle est introduite), ne sont que de peu d'utilité pour le Parisien. En effet, tels qu'ils sont présentés, ces aménagements ressemblent fort à un « Paris Plage » pérennisé, utile uniquement en été et souvent plus pour des touristes que pour les habitants. L'objectif annoncé de « permettre à Paris de retrouver sa relation au fleuve » suppose que l'activité se poursuive toute l'année et que l'habitant ait toujours une raison de traverser la circulation automobile même en plein hiver. Dans ce projet, la seule motivation possible est d'aller prendre le soleil au bord de l'eau…

Vers un projet vert

Si les images proposées font bien apparaître un verdissement du paysage après intervention, il faut bien détailler et jouer au jeu des sept erreurs. Aucune photo ne montre plus d'arbre mais le graphiste a éclairci les feuilles ou en a mis sur un cliché pris en hiver ! Que ne ferait-on pas grâce à un bon logiciel de retouche ! Dans la délibération du Conseil de Paris, seul l'aménagement de la rive gauche fait état de végétalisation : « Le projet consiste donc en la fermeture au trafic automobile de ces 2,3 km de voies sur berges. La reconquête de cette berge permet de rendre 4,5 ha à d'autres usages (promenade, végétalisation, activités culturelles, sportives, de loisirs …) ». Hélas, les images ne montrent pas même la plantation d'un malheureux buisson… Peut-être aurons-nous droit à un peu de gazon !

Le seul intérêt de ce projet est le manque de moyens mis à disposition de l'aménageur qui devra se débrouiller avec quelques malheureux millions d'euros.

Ceci montre bien le manque profond d'ambition de ce projet d'aménagement qui bénéficie pourtant de moyens médiatiques sans commune mesure avec la faiblesse de son contenu.

Remi Koltirine

7e ARRONDISSEMENT

101 RUE DE LILLE

Rénovation annoncée d'un immeuble dont la façade néo-classique sur rue cache un joyeux fouillis végétal et deux constructions inattendues : Au fond de la parcelle, qui est très profonde, se trouve un petit immeuble de deux étages au charme provincial et désuet ; le joli perron à double escalier et la marquise qui le surplombe devraient disparaître. La longère qui s'étirait entre les deux immeubles subira un sévère lifting qui gommera son côté champêtre. Enfin des pavés bien calibrés remplaceront les herbes folles et les buissons du jardin.

Toujours rue de Lille les réhabilitations du 95 et du 82 sont faites dans le même esprit.

Petit à petit toutes ces « niches » plus ou moins sauvages disparaissent et font place à de luxueuses et « juteuses » promotions. Quel dommage.

Christine Fabre

101 rue de Lille avant

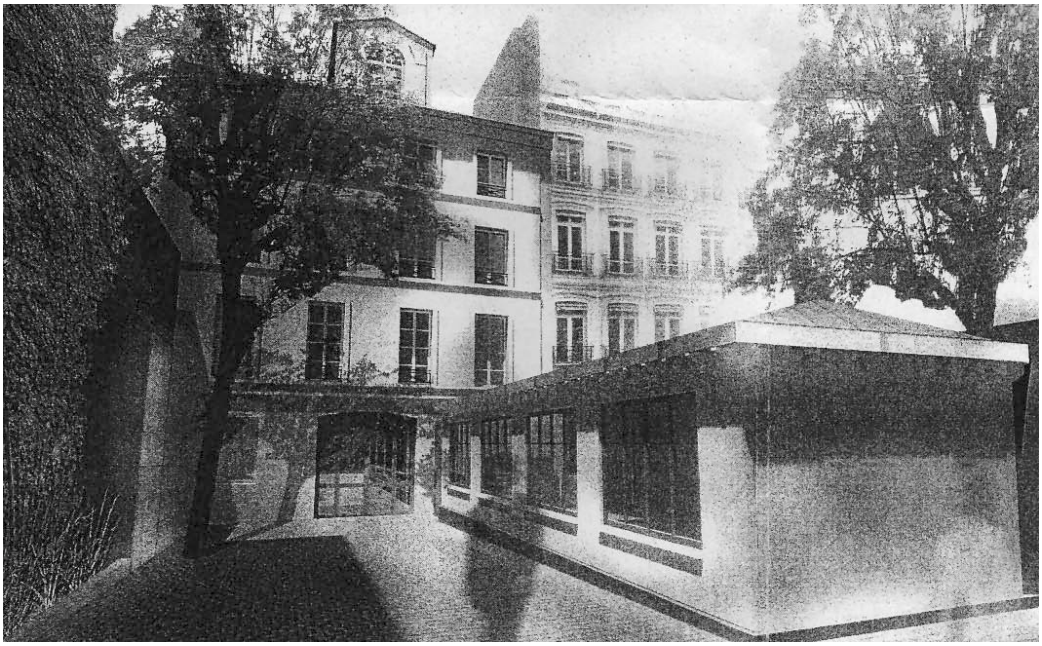

101 rue de Lille après

UNE RENAISSANCE HEUREUSE

La rénovation de l'ensemble immobilier que tous les habitants du VIIe appelaient « Les Douanes » (elles en occupaient en effet une partie) est maintenant terminée.

Bref rappel historique que j'emprunte à la notice de présentation du permis de construire : l'îlot formé par les rues du Bac, Montalembert et Sébastien Bottin s'est constitué dans sa configuration actuelle au début du XXe siècle lors de l'élargissement de la rue du Bac. L'Hôtel de La Salle, déjà modifié lors du tracé de la rue Sébastien Bottin et réaménagé à la fin du XIXe siècle et le corps du logis principal de l'Hôtel de Livry ont été intégrés dans un ensemble immobilier construit par la société immobilière Arbelot, avec pour architecte Roger Bouvard, pour y réinstaller le magasin Le petit Saint Thomas, implanté dans ce quartier depuis le début du XIXe siècle.

La fermeture du magasin situé rue du Bac en 1919 à la suite de la 1ère guerre mondiale a entraîné la vente de l'ensemble, en cours de travaux, à l'Etat, qui l'a transformé en bureaux.Les bureaux étaient accessibles par la rue de l'Université et la partie ouverte au public était implantée rue du Bac à l'emplacement prévu pour le magasin.

Un Monoprix vient d'ouvrir ses portes et les différents commerces sur la rue du Bac investissent progressivement les lieux. La rénovation de cet îlot est à mon sens une réussite. Les Hôtels de Livry et de La Salle ont été restaurés avec beaucoup de goût, du moins en ce qui concerne les façades, car je n'ai pas encore pu visiter les intérieurs. Le promoteur (groupe Carlyle) a pris le parti audacieux d'introduire l'art contemporain dans ces lieux, pari réussi.

Les interventions de Garouste, que ce soient les portes en bronze sur le 23 de la rue de l'Université, la sculpture et la très grande composition en céramique dans la cour

Bouvard ou les panneaux de faïence de l'énorme hall d'entrée, s'intègrent assez heureusement dans cet ensemble somme toute assez hétéroclite. Ils réussissent à lui donner une certaine cohérence tout en bousculant notre œil.

Maintenant c'est « à vous de juger. » Un petit bémol cependant, le jardin ouvert sur les rues de Montalembert et Sébastien Bottin brille par son anonymat.

Christine Fabre

Cour Bouvard au 23 rue de l'Université

8e ARRONDISSEMENT

RAVALEMENTS

Au 56 du Boulevard Malesherbes, l'ancien Hôtel Particulier de Jean François Cail, acteur majeur de la première révolution industrielle, devenu Mairie du 8e arrondissement en 1927, a été récemment ravalé. De fait, la façade a été complètement restaurée et elle le méritait bien. Il a fallu notamment remplacer et re-sculpter 20m² de pierres rongées par la pluie et les vents d'ouest. Les croisées ont été peintes dans un très joli vert-gris, couleur prisée au XVIIIe et XIXe siècle.

A quand, maintenant, le ravalement des principaux lieux de culte du 8e arrondissement qui en ont vraiment besoin ?

Régis de Savignac

9e ARRONDISSEMENT

SOS NOUVELLE ATHENES

Un projet en cours au 49 de la rue Blanche dans le IXe arrondissement menace un coin historique de la Nouvelle Athènes, haut lieu artistique de Paris. Il s'agit d'un agrandissement et d'une réhabilitation d'un immeuble destiné à abriter 71 personnes atteintes d'Alzheimer, par le cabinet d'architectes Philippon Kalt pour un coût de 9 millions d'euros.

La façade côté rue Blanche est au fond d'une cour, et semble assez classique et anodine. Par contre, le projet d'habillage de l'arrière est en totale désharmonie avec ce qui l'entoure : fond vert pomme avec un effet de barres verticales en béton. Ce projet est incompréhensible dans son contexte.

Rappelons que cette façade va côtoyer plusieurs bijoux classés aux Monuments Historiques : l'Hôtel Blémont, siège de la Société des Auteurs Compositeurs Dramatiques (SACD), l'exceptionnel Hôtel Judic au numéro 12 de la rue Cardinal Mercier qui vient d'être restauré à grands frais, et d'autres bâtiments du XIXe siècle associés à la SACD.

La façade en question n'est visible qu'à partir de la rue Cardinal Mercier. Or les rive-

Ce photomontage donne une idée de « l'intégration » de cette « structure innovante » dans son environnement avec à sa droite, l'Hôtel Judic et la fontaine au bout de la rue Cardinal Mercier. A sa gauche, l'Hôtel Blémont, siège de la SACD et son annexe (voir aussi le site http://www.ponka.fr/?p=detail&pid=2621)

rains n'ont pas été informés ou convoqués aux réunions publiques au sujet de ce projet. Une association de riverains « SOS Nouvelle Athènes » est d'ailleurs en cours de création.
Les travaux et le chantier sont aujourd'hui en partie occultés par les arbres encore en feuille. La vue en hiver sera toute autre.

Il est encore temps de revoir l'habillage de l'arrière de ce bâtiment pour le mettre en harmonie avec son entourage.

Philippa Neave et Jan Wyers

UN ETAGE DE TROP OU UNE QUESTION DE TROP ?

Quid de l'étage supplémentaire en travaux du bâtiment du 12 rue de Turgot, réalisé sans autorisation ? Le webmagazine « Le Daily Neuvième » a essayé de contacter l'architecte responsable de ce dossier à la Mairie de Paris, Christophe Zuber. En vain. Réponse très sèche d'un agent de l'Urbanisme : "Le dossier est en cours de régularisation. Le sujet est très sensible, il est en phase de règlement au niveau administratif. Vous n'avez pas à parler de ce sujet dans la presse."

Le Daily Neuvième conclut : on va finir par croire qu'on a juste le droit de recopier les communiqués officiels...

En effet, le permis de construire délivré le 6 juin 2007 ne prévoyait pas ce genre de surélévation. Les experts remettront leurs copies bientôt : une conclusion plutôt attendue compte tenu du prix au mètre carré dans l'arrondissement.

Jan Wyers

Surélévation non autorisée 12 rue de Turgot

12e ARRONDISSEMENT

MAISON EUGENE NAPOLEON

Dans le numéro 13 de Paris Villages, un article avait paru sur la « Maison Eugène Napoléon ». Les grands titres en étaient : « Un patrimoine historique et architectural en danger » et « pour un lieu accessible à tous ». L'association Culture et Patrimoine a sollicité cet été une visite des lieux et nous sommes restés stupéfaits par le spectacle de désolation et par la difficulté pour accéder à ces locaux.
Un permis de construire a été déposé en 2005 dans lequel il

La Fondation Eugène Napoléon

était annoncé une réhabilitation de qualité, or nous n'avons pu que constater un saccage presque systématique des lieux.

Si le salon principal qui peut se louer très cher est bien conservé, toutes les salles du bâtiment administratif ont été déshabillées de leurs boiseries et de tout décor pour être recoupées par des cloisons en placostyle et des faux plafonds techniques. Si la chapelle est bien conservée dans son état poussiéreux d'avant travaux, la réhabilitation qui prévoyait de « redonner au narthex sa composition d'origine, les faux plafonds existants seront supprimés afin de dégager les plafonds » anciens. En fait ce narthex est devenu un local technique.

Notre guide s'est vanté d'avoir entièrement financé, seul, les travaux de rénovation des écoles catholiques qui occupent l'ensemble des locaux. En réalité, il a été aidé par un financement d'un million d'euros de la Ville de Paris. Devant la qualité du projet, la Ville n'avait pas hésité à mettre la main à la poche ; elle ne se doutait pas que son pécule ne servirait qu'à dévaster son propre patrimoine.

« En contrepartie de ce programme, la Fondation a accepté de répondre à la demande de la Ville d'ouvrir autant que possible ce site au public afin que les habitants du quartier, et plus largement les Parisiens, profitent de ce lieu unique à Paris ». Or aucun habitant du quartier et a fortiori aucun Parisien n'a jamais pu y pénétrer depuis la signature de ce protocole ! Nous-même avons dû payer notre droit d'entrée…

Remi Koltirine

13e ARRONDISSEMENT

LES NOUVELLES DE PARIS RIVE GAUCHE

Le patrimoine dans un environnement contemporain : Paris Rive Gauche est un espace urbain de 130 hectares, entièrement investi par l'architecture contemporaine, dont les rares éléments du patrimoine se signalent plus qu'ailleurs comme des repères historiques et identitaires. Liés aux anciennes activités industrielles et ferroviaires de l'endroit, certains de ces édifices dont la démolition était prévue initialement, ont été reconvertis et réhabilités au cours des différentes réorientations du projet. C'est le cas des Grands Moulins et de la Halle aux Farines, transformés en université, ainsi que de l'ancienne usine de la Sudac qui abrite une école d'architecture.

La Gare d'Austerlitz

"Dessiner l'avenir en s'adaptant à l'existant" : c'était l'une des idées motrices du projet de l'aménagement de l'université Paris 7 - Denis Diderot qui a réinvesti ces bâtiments du patrimoine industriel parisien. Les Grands Moulins situés sur le Quai Panhard-et-Levassor, construits par l'architecte Georges Wybo de 1917 à 1921, étaient à l'origine une minoterie industrielle. Le transfert de l'activité à Gennevilliers et à Verneuil-l'Étang a eu comme conséquence sa fermeture en

École d'Achitecture

1996. Une grande partie des bâtiments annexes, comme les silos et les entrepôts, ont été démolis, mais le bâtiment principal, de forme quadrilatère au style néo-classique, ainsi que la grande halle de stockage, ont été conservés. Une aile du moulin a été endommagée par un incendie en 1997. Les deux édifices ont été réhabilités par l'architecte Rudy Ricciotti de 2004 à 2006. Le bâtiment des Grands Moulins accueille l'administration centrale de Paris VII, les Langues et civilisation de l'Asie orientale, le département Lettres et sciences humaines, et la Bibliothèque centrale de Paris VII. Cette dernière par ses dimensions, par ses équipements, et par le volume de son contenu, constitue une des plus importantes bibliothèques universitaires. Précédée d'un grand hall s'ouvrant d'une part sur la cour intérieure, d'autre part sur le quai de la Seine, elle est installée sur de vastes plateaux et se répartit sur cinq niveaux. L'ancienne Halle aux Farines abrite le campus de l'Université.

L'usine de la SUDAC et sa cheminée en briques avaient été inscrites à l'Inventaire supplémentaire des monuments historiques, depuis 1994. La Société Urbaine D'Air Comprimé, construite en 1890-1891 par Le Bris, architecte, et Joseph Leclaire, ingénieur, a fermé ses portes en 1994, quand le réseau d'air comprimé a disparu de Paris. Elle était utilisée entre autres pour alimenter la pression pour les ascenseurs hydrauliques, et pour fournir une impulsion toutes les minutes

Les tours existantes du 13e arrondissement (photo trouvée sur wikipedia avec nos remerciements à son auteur)

SUDAC Bibliothèque

Université Paris VII - Grands Moulins

aux horloges publiques. La grande halle, longue de soixante-dix mètres, constituée de six fermes maîtresses pleines et de seize fermes secondaires à poutrelles en treillis, était destinée à recevoir quatre grandes machines à vapeur verticale. La structure est solidarisée par des poutres en treillis en croix de Saint-André. La nef est voûtée d'un seul berceau, constituée d'une charpente de lattes de bois et de métal riveté. L'édifice abrite depuis avril 2007 l'École d'Architecture Paris Val de Seine. Un nouveau bâtiment de sept étages conçu par l'architecte Frédéric Borel, complète l'implantation de cette école à côté de la SUDAC. Pour la réhabilitation de la halle industrielle, il a fallu démonter le remplissage de briques foraines, isoler les murs et remonter en double mur des briques neuves moulées à la main à l'ancienne, en conformité avec l'avis de l'ABF. Située sous la voûte de la halle, sur toute la longueur de l'édifice, la bibliothèque, avec ses mezzanines, constitue un des points les plus intéressants du bâtiment. Outre cette bibliothèque, l'ancien édifice de la SUDAC abrite aujourd'hui, entre autres, une salle d'exposition, tandis que le bâtiment neuf accueille des amphithéâtres, des salles de cours, des bureaux, et des ateliers.

Le bâtiment des Frigos a été construit dans les années 1920. Avec l'abandon de l'activité, l'entrepôt frigorifique ferroviaire a fini par devenir, dans les années 1970, une friche industrielle. Dès le début des années 80, il a été squatté par des artisans et des artistes, attirés, entre autres, par la qualité de ses volumes et de son isolation thermique et phonique. Aujourd'hui, plus de 100 locataires légaux travaillent sur le site qui comprend 90 ateliers. Quinze activités qui vont de la petite industrie à l'édition, aux métiers d'art, avec des artistes, des micro-sociétés et des associations s'y côtoient. Les ateliers d'artistes voisinent avec les salles de répétition de théâtre et des studios de musique.

Parmi les autres éléments du patrimoine les plus importants (et de taille !) sont la Gare d'Austerlitz, et la Halle Freyssinet. Seule la halle de la Gare d'Austerlitz est inscrite aux Monuments Historiques. La conservation

et la réhabilitation de ces sites offriraient à Paris Rive Gauche l'ancrage monumental et historique indispensable pour établir le caractère "Parisien" d'un espace contemporain et futuriste qui a su recevoir l'héritage du passé.

M.K.

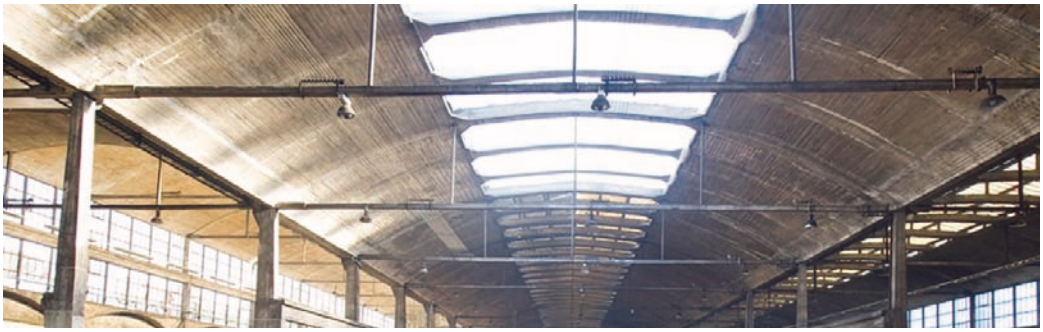

La Halle Freyssinet

15e ARRONDISSEMENT

JARDIN DU PASSAGE DANTZIG : LA BATAILLE EST-ELLE PERDUE D'AVANCE ?

Amicie Le Dall de Kereon est née en 1847 et a épousé à 16 ans Jules Lebaudy (1828-1892). Elle aurait été bouleversée quand ce dernier avait déclaré à leurs fils devant une pièce d'or : "ceci est le seul Dieu auquel nous devons tout sacrifier".

Ce financier s'était enrichi sur le dos de petits épargnants. Pendant que son aîné qui en 1903 s'était autoproclamé Jacques 1er, Empereur du Sahara, et que Max son cadet alias "Petit sucrier" prospéraient dans le sucre, la très catholique Amicie se désosolait de constater que les dames de l'Armée du Salut boudaient son salon à cause de la réputation de son mari dont les manipulations boursières avaient provoqué la faillite de la Banque de l'Union Générale en 1882.
10 ans plus tard, elle hérita d'une immense fortune et décida de la reconvertir en œuvres sociales. S'étant isolée dans un petit deux pièces à Saint Lazare, elle fonda avec Eugène Hatton de manière anonyme le Groupe des Maisons Ouvrières qu'elle finança en espèces et sans reçus. En 1910 elle fit construire l'Hôtel Populaire pour Hommes Célibataires au 94 Rue de Charonne, première cité de ce type en France. Auguste Labussière et l'architecte Longerey poursuivirent la construction d'ensembles ouvriers qui présentaient les mêmes qualités architecturales que les immeubles destinés aux classes aisées. Ils innovèrent avec le principe des redents (avancées) de façade visant à apporter aux locataires du foyer davantage d'air et de soleil, animer la façade et rompre la monotonie des alignements Haussmanniens.

Quand Amicie décéda en 1917, le GMO devint paradoxalement Fondation Lebaudy du nom qu'elle voulait cacher. Eugène Hatton poursuivit la construction de ces ensembles dont celui de la rue de la Saida.

En 1995, les redents remarquables furent défigurés par des ajouts de gros blocs gris sinistres. Cette surdensification, d'une laideur incompréhensible, avait heureusement épargné un jardin qui précisément offrait au Passage Dantzig, au dessus de La Ruche, l'air provincial de ce quartier.

Trois projets immobiliers importants sont prévus à proximité de La Ruche :
au 4 du Passage Dantzig par la Fondation Seydoux, au 6 par la "SCI du 6 Passage Dantzig " et enfin au 8 sur un jardin de la Fondation Lebaudy.
On aurait pu espérer que l'espace non aedificandi de ce passage très étroit soit modifié en se basant sur ce jardin : eh bien, non !
Le bétonnage au raz du passage semble avoir été ficelé. Souhaitons que l'harmonieuse coïncidence de ces trois projets contigus préserve la diversité de l'habitat qui caractérise le XVe arrondissement.

Tristan Fleurquin

Le Jardin du Passage Dantzig

16e ARRONDISSEMENT

Serres d'Auteuil en attente de mutilation ?

MAUVAISES NOUVELLES

Les mauvaises nouvelles se succèdent à un rythme infernal.

Les travaux du stade Jean Bouin ont démarré au mois de juillet avec l'abattage de 70 arbres en bonne santé. La tribune Art Déco a été démolie sans état d'âme par nos élus. Aucune mise en garde et aucune protestation de la part du Ministère de la Culture qui paraît bien loin de ces petits détails. Pas d'indignation non plus de la part de nos élus verts qui regardent avec calme abattre des dizaines d'arbres pour faire place à un bétonnage intensif justifié par nos élus pour le bien-être des Parisiens. Toutes ces décisions ne devraient-elles pas être discutées au cours des fantomatiques réunions de concertations si prisées par nos élus ?

Le sort de Roland Garros est toujours incertain : nous apprenons que la FFT a obtenu la concession du stade Jean Bouin avec la bénédiction des élus UMP du XVIe. Ceci est parait-il un moindre mal et met à la disposition de Monsieur Gachasin 17 cours de tennis qui pourraient le cas échéant servir de Centre d'Entraînement. Mais cela n'empêcherait pas le massacre des Serres d'Auteuil et nécessiterait diverses constructions à droite et à gauche pour bricoler un stade. Par contre la décision n'est pas tout à fait prise. Le président de la FFT paraît avoir des états d'âme et n'exclut pas totalement une délocalisation. Bref, nous sommes toujours en plein brouillard.

Il est parfaitement lamentable de ne pas pouvoir envisager que "la Mecque" du tennis français puisse accueillir dans un cadre vaste, confortable et agréable, son public, au lieu de le parquer dans un dédale de cours disséminé suivant les besoins. Tout cela bien sûr à grands coups de millions d'euros.

Mais prestige exige.!
A moins que ce ne soit d'un bon rapport pour certains...

Martine Le Mouël

La destruction du Stade Jean Bouin

Le Stade Jean Bouin avec sa tribune Art Déco avant sa destruction

17e ARRONDISSEMENT

TOCQUEVILLE

A l'occasion du 150éme anniversaire du rattachement à Paris des communes formant le 17e, les Journées du Patrimoine ont offert des promenades commentées dans les rues qui portent les noms de ceux qui en ont fait l'histoire. Lucien Maillard, historien et journaliste, a lu une partie de la correspondance de Tocqueville en déambulant dans cette ligne droite qui porte son nom, ancienne route de Paris à Rouen, la plus ancienne rue du quartier, à deux pas du boulevard dédié à son grand père Malesherbes.

Ce brillantissime élève nous est souvent présenté comme un romantique un peu coincé. Bien que de santé fragile, sa courte vie de 54 ans a été bien remplie tant par ses travaux d'historien et de membre de l'Académie Française (son fauteuil est actuellement occupé par Michel Serres) que par sa charge de Conseiller Général de la Manche. Le château de Tocqueville à 2km de Barfleur est toujours visible avec sa façade décorée avec des fleurs de fuschia. On apprend encore que sa correspondance avec son épouse était érotique et qu'elle l'a édulcorée avant de la rendre publique.

Mais surtout on s'arrête sur son oeuvre fondamentale "De la démocratie en Amérique" écrite après le voyage en Amérique de 1831. On apprend que nombre de fondations portent son nom et qu'il est plus célèbre là-bas que chez nous. Le regard qu'il porte sur ce pays neuf est impressionnant de lucidité. Il prédit que l'Amérique du Nord sera prépondérante et que l'on y parlera anglais. Il milite pour l'abolition de l'esclavage et est également contre la politique coloniale de la France en Algérie. Son sens de la démocratie pourrait être largement suivi par nos édiles actuels !

Monique Amy

Tocqueville : la rue à Paris 17ème et le château à Barfleur

18e ARRONDISSEMENT

CITOYENS DE MONTMARTRE : B(R)IO D'UNE INITIATIVE BIO

Un collectif Biodiversité-Montmartre souhaiterait que la Ville de Paris inscrive le Quartier Montmartre comme prototype de « corridors biologiques » dans le Plan Biodiversité de la Ville de Paris.
Que cache cette appellation de corridor biologique? Il s'agit d'une succession continue d'espaces verts (squares, parcs, murs végétalisés, milieux naturels) qui permettent à la faune et à la flore de passer d'un lieu à l'autre conduisant à maintenir ainsi – voire développer - une plus grande biodiversité. En effet, une vue panoramique du XVIIIe permet de s'apercevoir clairement que seule la Butte garantit de grands espaces verts dans l' arrondissement, qu'il s'agisse du Parc Louise Michel, du Jardin sauvage Saint Vincent en bas du Musée Montmartre (accessible uniquement sur rendez-vous avec un guide assermenté par la Mairie en automne et en hiver), des 3 cimetières ou du Jardin de la Cité des Arts ou encore des vignes de Montmartre.

En inscrivant le Quartier Montmartre au sein du Plan Biodiversité, la Ville pourrait obtenir des subventions du programme européen LIFE pour faire l'inventaire des espaces verts et les préserver. Saluons donc cette initiative « bio » d'avant-garde qui, espérons-le, sera menée avec brio !

Annemarije Pronk

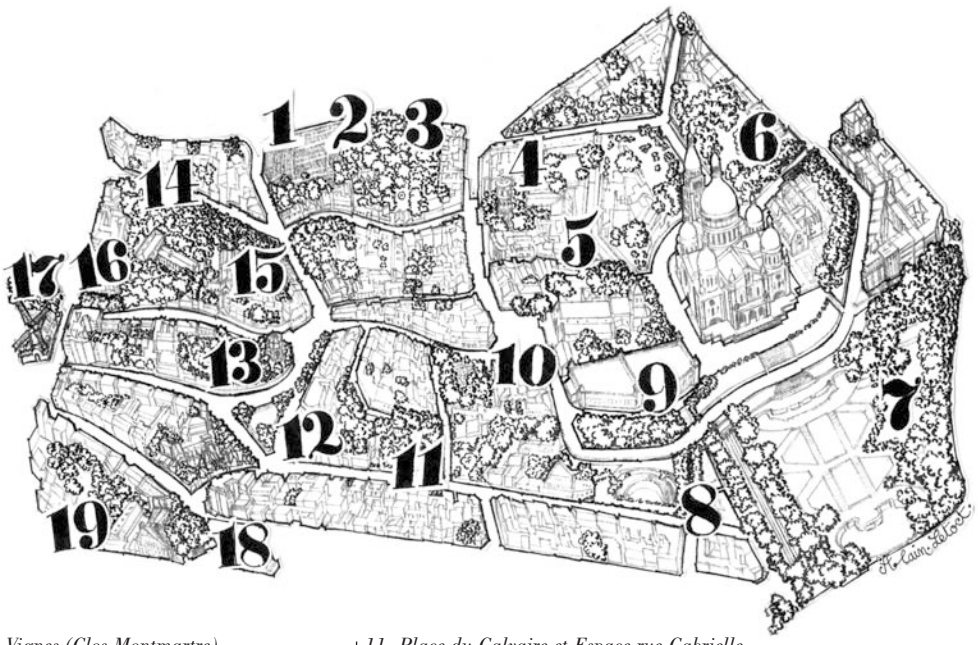

1-Vignes (Clos Montmartre)
2-Jardin du Musée de Montmartre
3-Jardin Sauvage Saint Vincent
4-Square du Mont Cenis
5-Cimetière et jardin de l'église Saint Pierre
6-Parc dit de la Turlure
7-Square Louise Michel
8-Jardin des Arènes de Montmartre
9-Square Nadar
11- Place du Calvaire et Espace rue Gabrielle
12-Place Jean-Baptiste Clément
13-Jardin de la Commanderie
14-Jardin et Bois de la Cité des Artistes
15-Jardin de la Folie Sandrin
16-Place Marcel Aymé, avec ses cerisiers
17-Jardins du Moulin de la Galette
18-Place Emile Goudeau (« Bateau Lavoir »)
19-Square Burcq

NOUS RECRUTONS

Certains de nos lecteurs souhaiteraient peut-être participer plus activement à notre association et ne pas se contenter d'une lecture « approbative » de notre bulletin. Ils se sentent probablement un peu frustrés de ne pas agir concrètement en faveur de la défense du Paris auquel ils sont aussi attachés que nous.

Nous serions très heureux de les accueillir car nous manquons de collaborateurs pour de nombreuses tâches que nous n'arrivons pas à bien accomplir (surveillance de quartiers, participations à des réunions locales, rédactions d'articles ou de notes etc…). Nous sommes également preneurs de toutes les suggestions et idées qu'ils nous apporteraient pour accroître notre efficacité. Par leur nombre, nos lecteurs représentent également un réseau couvrant tout Paris et susceptible d'attirer notre attention sur des problèmes ou des menaces qui nous peut-être échappées.

Nous vous remercions de répondre à cet appel, il vous suffit pour cela d'écrire ou téléphoner à Christine Nedelec au siège de notre association : **103 rue de Vaugirard Paris 6e, tél. :01 45 44 63 26 ou sos.paris@orange.fr.**

CHATEAU DE VILLERS COTTERETS (SUITE)

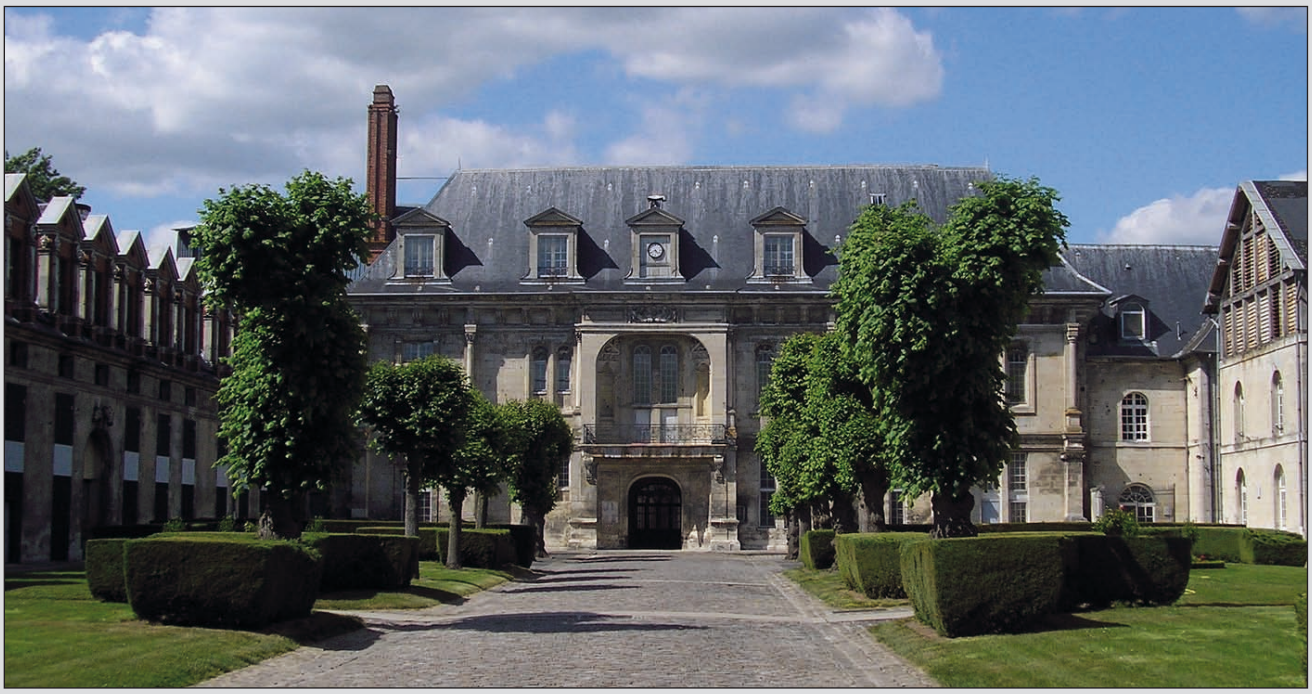

La photo fait illusion mais en réalité l'état est alarmant.

Dans notre dernier bulletin nous avions attiré votre attention sur l'état plus que préoccupant de ce chef d'œuvre de l'architecture Renaissance au passé historique prestigieux.

Au cœur de l'été, à la télévision, dans une émission de grande écoute consacrée à Anne d'Autriche, le journaliste Stéphane Bern a montré des images consternantes de la dégradation de cet édifice qualifié par lui de chef d'œuvre en péril. Il a clairement souligné que le sort de ce joyau serait irrémédiablement compromis si rien n'était entrepris rapidement.

Nous nous réjouissons que notre propre inquiétude soit désormais portée à la connaissance d'un grand nombre de téléspectateurs. La solution, qui s'impose d'urgence, est donc clairement entre les mains de l'Etat et de la Mairie de Paris qui doivent assumer leurs responsabilités.

Olivier de Monicault.

URBANISME : LE PATRIMOINE EN QUESTIONS

Un livre de Françoise Choay, Le patrimoine en questions, publié au Seuil en 2009 remue bien des choses pour de prétendus défenseurs du patrimoine !

A de nombreuses reprises nous avons évoqué l'évolution de la notion de patrimoine, allant du bien transmis pour servir différemment une nouvelle fois (pierres d'une église qui vont servir pour la construction d'un château par exemple) à une protection en l'état sans altération, pouvant aller jusqu'à une muséification. Entre les deux extrêmes, le curseur peut être placé plus ou moins haut. Dans son livre, Françoise Choay enrichit le débat en réaffirmant l'impossible dissociation du patrimoine bâti et de sa valeur d'usage. Par cette affirmation, elle remet en cause toutes les politiques de protection mondialisées.

Françoise Choay commence en faisant la distinction entre deux types de monuments :

• Le monument ayant une valeur « mémorial » qui s'accompagne d'une pratique culturelle ou cultuelle, où se déroule le « repas totémique ». Elle le définit par cette phrase : « *Le monument se caractérise ainsi par sa fonction identificatoire. Par sa matérialité il redouble la fonction symbolique du langage dont il pallie la volatilité, et s'avère un dispositif fondamental dans le processus d'institutionnalisation des sociétés humaines* ».

• Le monument plus simplement historique qui n'a de valeur que par ce que nous y apportons de notre savoir, de notre façon de vivre, de notre comportement. Privé de sa valeur d'usage

(ou d'un usage qui n'est pas forcément celui d'origine mais qui peut être adapté) ce monument n'a plus réellement de valeur historique. Que dire des villes proprement « muséifiées » ne servant qu'à satisfaire des masses de touristes, endoctrinés par un médiocre guide, en mal de prendre « la photo - carte postale ! » Combien plus intéressante est la démarche de ce village de Saint-Macaire dans lequel chaque réhabilitation est destinée à donner une nouvelle fonction au bâti, à recréer une vie de village, à redonner du sens au bâti. « *Le meilleur moyen de conserver un édifice, c'est de lui trouver un emploi* ».

Partant de la distinction entre monument mémorial et monument historique, Françoise Choay dénonce un système de protection qui fait la confusion entre les deux cas. S'il est envisageable de protéger un mémorial pour sa valeur intrinsèque, il lui semble incongru de protéger du bâti en faisant abstraction d'une valeur d'usage. Cette confusion amène à sacraliser un bâti qui se transforme alors en musée sans en avoir le potentiel. Il perd alors de son intérêt historique, il n'a plus de sens. Elle donne l'exemple d'un temple japonais qui était traditionnellement rebâti à l'identique tous les vingt ans. En réalité pas tout à fait à l'identique car c'était l'occasion pour chaque artisan de montrer son savoir-faire. Régulièrement il modifiait légèrement l'?uvre pour montrer à tous l'excellence de ses capacités à faire mieux que précédemment. Récemment, des protecteurs du patrimoine ont imposé la reconstruction strictement à l'identique et ont utilisé des techniques modernes de comparaison. Ce faisant, ils étaient les seuls à le savoir, il n'avait fait que reproduire un bâtiment vieux de seulement vingt ans et les artisans n'y ont trouvé aucun intérêt.

Ce dernier exemple peut également introduire une seconde critique de Françoise Choay. La protection du patrimoine telle qu'elle a été imposée ne se fonde que sur une pratique et un savoir européens. Or, la valeur mémoire du passé n'est pas universelle. Pour certaines civilisations, la valeur et la mémoire du rite sont plus importantes que la mémoire des pierres. Les artisans japonais, en perdant leur raison de développer l'excellence, perdent leur mémoire. En transposant notre façon de faire européenne, on détruit des pans entiers du patrimoine des autres civilisations.

Or c'est bien notre culture européenne qui impose au monde sa propre expérience qu'elle imagine, unilatéralement, universelle. Ainsi, à la « Conférence d'Athènes sur la conservation des monuments d'art et d'histoire » de 1931, sur les cent dix huit participants, tous étaient Européens ! Françoise Choay dénonce vertement ce processus de normalisation et pour ce faire s'appuie beaucoup sur les écrits de Claude Lévi-Strauss : « *Il n'y a pas, il ne peut y avoir, une civilisation mondiale, au sens absolu que l'on donne à ce terme, puisque la civilisation implique la coexistence de cultures offrant entre elles le maximum de diversités et consiste même en cette coexistence* ».

Cette négation de la coexistence de cultures qu'entraîne l'universalisation du traitement des monuments en général est aussi une muséification. C'est encore Claude Lévi-Strauss qu'elle cite pour critiquer cet état de fait : « *mouvement qui entraîne l'humanité vers une civilisation mondiale, destructrice de ces vieux particularismes auxquels revient l'honneur d'avoir créé les valeurs esthétiques et spirituelles qui donnent son prix à la vie et que nous recueillons précieusement dans les bibliothèques et dans les musées parce que nous nous sentons de moins en moins certains d'être capables d'en produire d'aussi évidents* ».

Ce livre qui est un véritable brûlot jeté dans la paisible mare bien pensante de ceux qui ont confondu patrimoine et patrimoine historique, de ceux qui prétendent préserver en muséifiant, n'est pourtant pas négatif. Françoise Choay conclut par une phrase d'Alberto Magnaghi que nous reproduisons ici : « *Sous les coulées de lave de l'urbanisation contemporaine, survit un patrimoine territorial d'une extrême richesse, prêt à une nouvelle fécondation, par de nouveaux acteurs sociaux capables d'en prendre soin. Ce processus est en voie d'émergence, surtout là où l'écart entre la qualité de la vie et la croissance économique est le plus flagrant* ».

Remi Koltirine

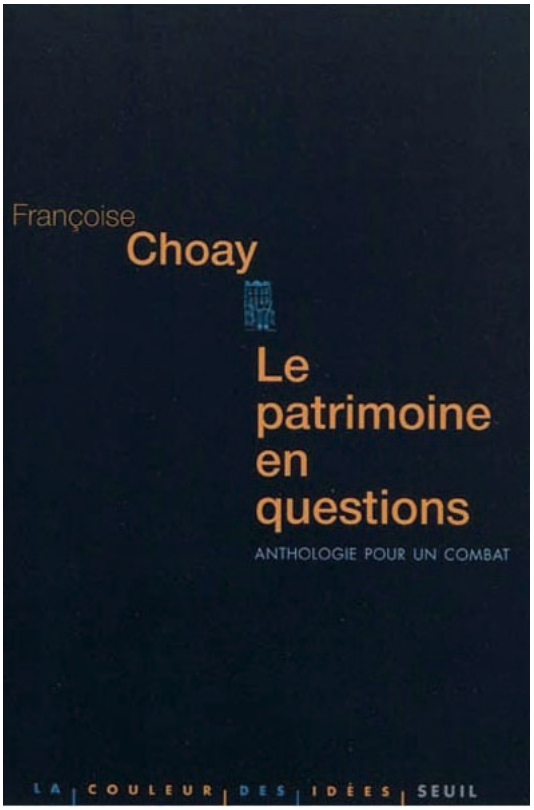

O TEMPORA, O MORES

Jadis s'en souvient-on, on parlait de numéroter ses abattis. On ne savait pas ce que réservait l'avenir : aujourd'hui, on est numéroté pour tout et, comme le mot a fait le plein, déborde, on a mis en circulation « numérique » à toutes les sauces.
On a la tête grouillante de chiffres : le code du portail, le code du répondeur téléphonique, le numéro de la Sécurité sociale, le code de l'agence bancaire. Inconsciemment ou machinalement on compte toute la journée : jusqu'à vingt pour les mouvements de gymnastique médicale, jusqu'à dix en attendant le prochain métropolitain annoncé sur les tableaux lumineux ; on finit par ne plus se servir des lettres de l'alphabet, les pauvres minables, réduits à vingt six, alors qu'avec les dix chiffres, on peut aller vers des immensités.
On a la tête bien pleine, mais un peu à la manière des mécaniques.

LES PARISIENS

J'ai fini par me persuader que je suis incontestablement un Parisien : on me demande souvent son chemin dans la rue. Est-ce à cause de mes cheveux blancs ? Dès qu'un étranger débarque, désorienté, dans la ville, il repère en moi l'indigène et me demande où se trouve telle église, s'il y a un marchand de moules et frites dans les parages.
Complaisamment je réagis en guide patient. Mais j'en profite aussi pour régler des comptes : « Non, non n'allez pas chez ce coiffeur, ses ciseaux sont ébréchés » (en fait, je lui en veux de m'avoir mal rasé il y a un demi siècle) ; « Cette librairie n'existe plus !» (alors qu'elle est toujours là mais je la châtie pour son sectarisme – de gauche, évidemment) ; « Vous allez vous faire estamper (mot pas facile pour un nippon bredouillant le français) dans ce restaurant prétentieux, je vous recommande plutôt celui-là ».
C'est très amusant d'être serviable, et un peu pervers, en agitant les bras pour désigner une direction. Et cela occupe un moment dans la longue journée d'un flâneur condamné à l'inactivité laborieuse qu'aiment tellement les grévistes des Services Publics.

CHAPEAUX

On a remis le chapeau Panama à la mode, et l'on voit partout les chefs mâles ou femelles ornés de ce pimpant chapeau de soleil. Mais je tiens à vous faire bénéficier de ma science (on a souvent dit que je travaille du chapeau) : tous les chapeaux de paille ne sont pas de vrais panamas. L'authentique coiffure, lavable et pliable à merci, est façonnée grâce à une fibre « Péruvienne », la Carludovica, arbuste ligneux dont les feuilles extrêmement élastiques permettent de tresser ces légers bibis.

A propos de chapeau, voici une bonne remarque du Cardinal de Bernis : « *tout est de mode à Paris, jusqu'au vice et à la vertu* ».

Eric Ollivier

LE MOT DU TRESORIER INQUIET

Une fois de plus je m'adresse à nos lecteurs pour leur dire, comme je l'avais déjà exprimé lors de l'Assemblée Générale, que l'état de nos finances se précarise, d'autant que la Mairie n'a, contrairement à nos espérances, renouvelé que partiellement sa subvention.

Il nous est donc essentiel de nous assurer de la fidélité de nos adhérents. Or, à cette rentrée, nous constatons malheureusement que beaucoup d'entre vous n'ont pas encore régularisé leur adhésion en 2010 malgré une relance récente et personnalisée. Nous ne saurions trop insister sur l'absolue nécessité de réparer cet éventuel oubli avant la fin de l'année, c'est vital pour l'avenir de SOS Paris.

Jean Claude Momal

DES LIVRES

Paris est un thème tellement riche que la parution des livres ne se tarit jamais, Il manque cependant la collection…« Paris en danger » … Malgré les efforts de SOS PARIS !!
Voici quelques nouveautés qui incitent à la promenade.

UNE HISTOIRE DE PARIS PAR CEUX QUI L'ONT FAIT

(Parisians : An adventure history of Paris)
Graham Robb, (traduit de l'anglais par Isabelle Taudière)
Flammarion 2010, 554 p. - 24 €

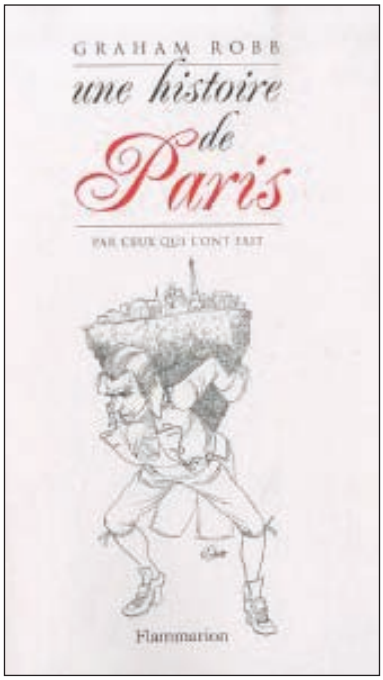

Voilà déjà un grand succès de librairie par un universitaire anglais spécialiste de Baudelaire et amoureux fou de Paris.

Cette forme d'histoire de Paris (et Dieu sait s'il y en a) est typiquement anglo-saxonne et ne ressemble pas à tout ce qui a pu être écrit sur le sujet. Entre histoire et littérature, nous chevauchons plus de deux siècles en visitant la ville avec inconnus et célébrités…

La promenade est délicieuse !

Graham Robb s'exprime ainsi au sujet de ses intentions :
« Les aventures qui figurent dans ce livre ont été écrites comme une histoire de Paris racontée par de nombreuses voix différentes. Elles débutent à l'aube de la Révolution française et s'achèvent à l'époque actuelle, s'autorisant parfois quelques incursions dans le passé médiéval et préhistorique. Par cette entreprise, je me proposais de composer une mini Comédie Humaine de Paris, dans laquelle l'histoire de la ville serait éclairée par l'expérience vécue de ses habitants… »

PARIS PLAGES DE 1900 A NOS JOURS

Eric Fottorino, Hoëbeke, 2010, 112 p., photos en noir et en couleurs, 19 €

Le directeur du Monde s'est amusé à composer un joli album des Parisiens profitant de la Seine et de certaines piscines hélas disparues (pour l'instant !!). Il ne faut pas manquer de rêver sur les photos des bains de Deligny et de la piscine Molitor. Le Paris Plage actuel est en couleurs.

HISTOIRE DE PARIS ILLUSTRÉE

Alfred Fierro, Toulouse, le Péregrinateur 2010, 222 p. illustrée en couleurs (Histoire des villes illutrées) 28 €

Beaucoup plus classique, mais merveilleusement illustré, voilà une plaisante histoire de Paris présentée comme un guide de voyage.

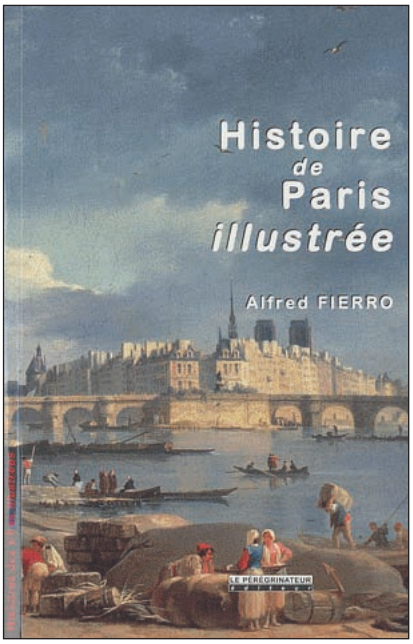

Albert Fierro est un historien de Paris, bien connu qui a écrit entre autres un Dictionnaire de Paris en 1996 et un Dictionnaire du Paris disparu, en 2003.

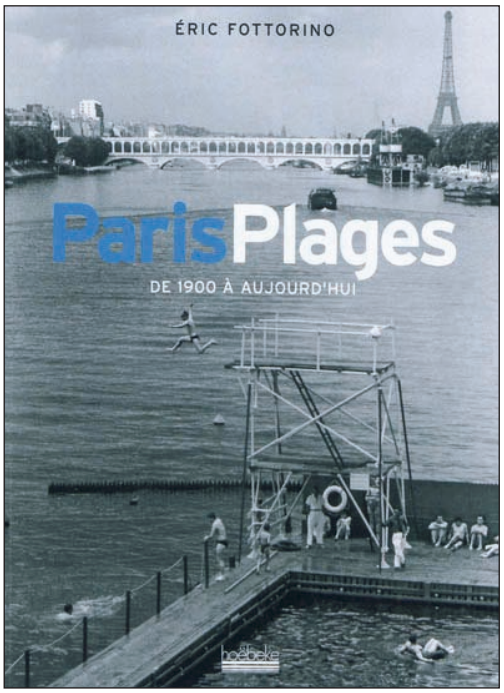

EXPOSITIONS

150 ANS DES 20 ARRONDISSEMENTS DE PARIS 1860 : agrandir Paris

Voilà un anniversaire bien intéressant alors que les projets du « GRAND PARIS » sont d'une brûlante actualité.
A cette occasion la Mairie de Paris a organisé diverses manifestations, conférences, colloques , expositions de cartes postales anciennes en septembre et octobre.
Il ne sera pas trop tard, si vous recevez ce bulletin à temps, pour aller voir cette exposition qui raconte le rattachement à Paris de 11 communes, Auteuil, Passy, les Batignolles, Montmartre, La Villette , La Chapelle, Belleville, Charonne, Bercy, Vaugirard et Grenelle.

L'exposition porte sur la période 1840-1940 avec entre autres les premiers débats sur la construction des fortifications (1841-1843) qui furent comme on le sait, arasées ensuite.

Galerie des Bibliothèques, 22 rue Mahler, du mardi au dimanche de 13h à 19h jusqu'au 24 octobre (sauf prolongation ?)

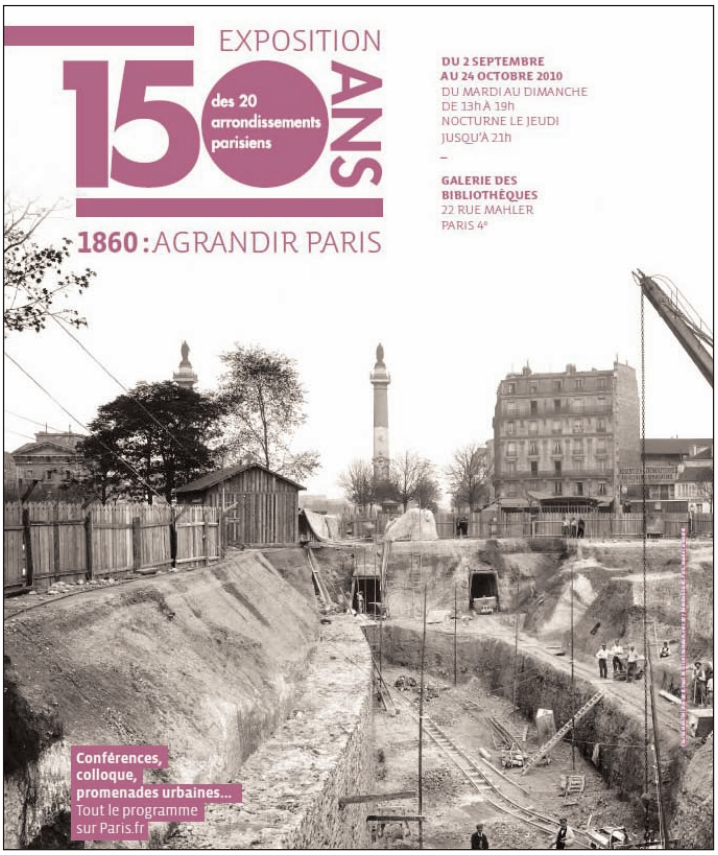

23 RUE DE L'UNIVERSITÉ (PARIS 6E)

De quoi s'agit-il ? Tout simplement d'une rénovation exemplaire et somptueuse d'un immeuble destiné à la location de bureaux. Le groupe Carlyle a fait appel à Gérard Garouste pour la décoration. Courez-y, même de l'extérieur cela en vaut la peine !

Pour voir la cour, c'est ouvert le week-end de 10h à18h jusqu'au 24 octobre (sauf prolongation).

EXPOSITIONS

ARCHI ET BD, LA VILLE DESSINÉE

Décidément, il y a foison d'expositions sur les bandes dessinées qui attirent un public nombreux et plutôt jeune. L'idée de montrer en parallèle des dessins d'architectes et des planches souvent originales d'artistes célèbres était excellente. Nous visitons Bruxelles, New York, Paris (qui est à la portion congrue) et Tokyo.

Cité de l'Architecture et du Patrimoine - Palais de Chaillot, jusqu'au 28 novembre.

VOYAGE EN CAPITALE : LOUIS VUITTON A PARIS

Sûrement très chic !

Musée Carnavalet, du 13 octobre au 27 février 2011

Marie Claude de Maneville

FRANCE 1500 : ENTRE MOYEN AGE ET RENAISSANCE

Cette remarquable exposition est présentée au Grand Palais par la Réunion des Musées Nationaux, du 6 octobre 2010 au 10 janvier 2011 tous les jours de 10h à 20h sauf mercredi jusqu'à 22h. Elle regroupe peintures et sculptures exécutées à cette époque d'une beauté à couper le souffle.
A ne pas manquer !

Christian Méric

COTISATION 2010

BULLETIN D'ADHÉSION OU DE RENOUVELLEMENT

A renvoyer à SOS PARIS - 103 rue de Vaugirard - 75006 Paris

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Tél. : _____

E-mail : _____

Montant versé : _____ ☐ Renouvellement ou ☐ Nouveau membre

COTISATIONS : Membre bienfaiteur : à partir de 100 €
Cotisation ordinaire : 40 € minimum (dont 4 € d'abonnement au bulletin d'information)
Étudiants, sans-emploi, moins de 25 ans : 10 €

Association reconnue d'intérêt général : en application des articles 200.1 et 200.2 du Code Général des Impôts, 66% de vos versements à SOS PARIS sont déductibles de vos impôts, dans la limite où le total de vos dons annuels à des organismes de ce type n'excède pas 20% de vos revenus imposables.